

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 29 SEPTEMBRE 2014

- n° 138 de M. Pierre-Olivier Nobs (CG-PCS) et de 23 cosignataires demandant au Conseil communal de transformer le secteur "Motta" en zone de rencontre (cf. voies surlignées en jaune dans l'annexe)

M. Pierre-Olivier Nobs (CG-PCS) résume le postulat ci-après:

"Ce secteur, dont l'îlot central est constitué d'une place de jeux, assez récemment rénovée par la Ville, mérite une requalification. Celle-ci devrait avoir pour but d'améliorer tant la qualité de vie des habitants du quartier et des promeneurs que d'augmenter la sécurité des piétons et enfants.

De plus, le secteur en question est utilisé par de nombreux promeneurs se rendant à la Sarine, à la Maigrauge, etc., sans oublier les flux piétonniers et cyclistes se rendant, à la belle saison, à la piscine de la Motta. Le caractère principalement résidentiel de ce secteur constitue un élément de plus qui plaide pour une inversion des droits entre les piétons et les véhicules. D'autant plus que dans cette zone résidentielle, les coûts de réalisation seraient probablement bas".

